

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL **DU 18 SEPTEMBRE 2024**

Convocation adressée par Madame le Maire, Laëtitia BOURJAT, le 10 septembre 2024.

Présents : Marc Bourdon - Laëtitia Bourjat - Mathilde Bourret - Nicolas Carpentier - Françoise Deschamps - Denis Mandon - Éric Roche -

Absents excusés : - Hervé Besson (pouvoir à Denis Mandon) - Simon Rosant (pouvoir à Marc Bourdon) - Romain Serpenet (pouvoir à Laëtitia Bourjat)

Le quorum est atteint.

Réunion publique tenue en mairie de Vaudevant, de 19H00 à 21H30, sous la présidence de Laëtitia BOURJAT, Maire.

Madame Mathilde Bourret est désignée secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 18 juin 2024

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

Le procès-verbal du 18 juin 2024 est adopté.

1. Coordination générale

Un point de situation est fait par madame le maire sur l'état d'avancement des dossiers et travaux en cours et notamment : -le PCS (plan communal de sauvegarde) -ADN (déploiement fibre optique), -le SCOT Syndicat mixte du Grand Rovaltain Ardèche Drôme, -la DECI (défense extérieure contre les incendies).

Madame le Maire présente également les devis validés dans le cadre de sa délégation de signature, depuis le dernier conseil municipal.

Assurances :

Les barrières qui ont été endommagées fin juillet sur le trottoir devant le restaurant « La Récré » seront remplacées après expertise par l'assurance.

2. Finances

Mme le Maire présente un état financier de la collectivité ainsi qu'un état prévisionnel actualisé des dépenses et des recettes d'investissement pour la période 2024/2025.

Décision modificative n°2

Madame le Maire informe les membres du conseil qu'il convient de prendre une décision modificative pour effectuer un virement de crédit.

Madame le Maire indique que la décision modificative se présente comme suit :

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
TOTAL des chapitres de dépenses de fonctionnement	-10.00 €	10.00 €
mouvementés par la DM		
011 Charges à caractère général	-10.00 €	0.00€
62261/011 : Honoraires		
042 Opérations ordre transf. Entre sections	0.00€	10.00 €
6811/042 : Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles		

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés approuve la décision modificative n°2 présentée ci-dessus. **(Délibération 2024/0027)**

Participation aux frais scolaires de fonctionnement de l'école publique de Saint-Félicien année 2023/2024 :

Madame le Maire rappelle que la commune est tenue de participer aux frais de fonctionnement de l'école publique de Saint-Félicien pour les élèves y étant scolarisés et résidant à Vaudevant. Pour l'année 2023/2024 l'école a accueilli 2 enfants de la commune de Vaudevant en primaire.

Le forfait par enfant s'élève à 774.74 €, soit un montant total de 1549.48€ pour l'année scolaire 2023/2024.

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide de verser le montant de 1549.48 € à la commune de Saint-Félicien correspondant aux frais de fonctionnement 2023/2024 de l'école publique de Saint-Félicien pour les deux élèves de primaire de notre commune qui y sont accueillis et autorise Mme le Maire à signer tous documents afférents à cette délibération. **(Délibération 2024/0028)**

3.Urbanisme

Renonciation d'acquisition d'un bien par voie de préemption :

Mme le Maire indique aux membres du conseil municipal que la commune a reçu une DIA :

Cette DIA 2024/002, reçue le 25 juillet 2024, concerne un bien situé 80 chemin de Rignot et cadastré AE 184, 413,414,429, 458,460, 462.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents et représentés décide de renoncer à l'acquisition de ce bien par voie de préemption.
(Délibération 2024/0026)

Mme le Maire informe le conseil municipal des différents dossiers d'urbanisme en cours.

4.Voirie/cimetière

Cimetière :

Les courriers de proposition de renouvellement seront envoyés prochainement aux concessionnaires concernés.

Voirie :

Validation devis curage de fossés et calage accotements

Madame le Maire expose aux membres du conseil la nécessité de réaliser des travaux de curage de fossés et de calage des accotements, sur les voiries communales.

Elle présente le devis de l'entreprise Martial BOURJAT : 1,40 € HT / ml. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés décide de valider le devis de l'entreprise Martial BOURJAT, pour la réalisation des travaux de curage de fossés et de calage des accotements sur les voiries communales, sur une longueur totale de 2000ml, soit pour un montant total prévisionnel de 2 800.00 € HT soit 3 360.00€ TTC et autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents à ces travaux. **(Délibération 2024/0030)**

Les travaux de débroussaillage des voiries communales confiés à l'entreprise Astier ont été effectués.

Les travaux de bouchage de trous sur les différentes voiries communales ont été réalisés par les élus, l'employé communal et un agent de l'agglomération Arche agglo le mardi 10 septembre 2024.

Mme le Maire informe le conseil municipal des différentes sollicitations et des récents échanges avec certains riverains concernant l'entretien des voiries.

5.Bâtiments communaux

Mise en location de la villa n°1 à Pervençères :

Le conseil municipal décide de louer la villa située à Pervençères (485 Chemin du Pigeonnier - Les Jardins du Moulin) à Monsieur Anthony ROUSSET à compter du 1er Octobre 2024. Montant du loyer mensuel fixé à 690 €. **(Délibération 2024/0029)**

L'entreprise Bourret a été sollicitée pour réparer la porte d'entrée de la salle des fêtes (problème de serrure) ainsi que la porte d'entrée des logements communaux (réglage).

Les portes de l'église ont été repeintes par l'employé communal.

Un grillage permettant de définir la parcelle de jardin afférente à chacun des logements communaux a été mis en place par les Brigades vertes - Tremplin insertion.

6. Aménagement Urbain

Abribus : la pose d'une barrière a été effectuée par les Brigades vertes-Tremplin insertion, il convient d'envisager différemment la création de la rampe d'accès PMR.

La vitrine d'affichage située place des cerises a été déplacée et fixée sur le mur du gîte d'étape.

Le remplacement d'un potelet endommagé est à prévoir au droit de la RD 115.

Aménagement cour de l'ancienne école : la plantation de quelques végétaux supplémentaires par l'agent communal est à prévoir au cours de l'automne.

7. Eau et Assainissement

RAS

8. Éclairage public

Les panneaux permettant de signaler l'extinction de l'éclairage public la nuit seront réceptionnés et installés prochainement.

9. Information/Animation

Évènements passés :

Animation en lien avec arche agglo « partir en livre » : le 20 juillet 2024, création d'une fresque participative sur le mur de la halle.

Exposition à la salle communale des œuvres du sculpteur Franck Valentino, en lien avec Jean Collin le 20 et 21 juillet 2024.

Repas campagnard et feu d'artifices le 14 août organisé par le comité des fêtes.

Toutes ces animations ont été fortement appréciées par les habitants, l'équipe municipale remercie l'ensemble des bénévoles qui ont contribué à leur réussite.

Prochains évènements :

Journées du patrimoine : le 21 et 22 septembre 2024

Concert Barbara Deschamps le 28 septembre 2024

Opération Brioches au profit de l'ADAPEI : du 14 au 20 octobre 2024

Commémoration du 11 Novembre : cérémonie à 9h à Vaudevant

Repas des aînés : dimanche 24 novembre 2024 à 12h à la salle des fêtes



10. Transports scolaires

RAS

11. Chemins de randonnées

Afin de finaliser le projet de mise en place d'une passerelle à Létrimaille, une réunion est à prévoir avec les personnes et collectivités concernées. La date sera fixée ultérieurement.



Madame le Maire, Laëtitia Bourjat	Secrétaire de séance, Mathilde Bourret
	

La date du prochain conseil municipal sera programmée ultérieurement.
Date d'affichage : 25/10/2024